

Comme je l'ai dit, je respecte les opinions des autres; je regrette seulement de ne pouvoir les partager.

L'élément essentiel de toute l'affaire, c'est qu'il faut en décider. Depuis que le débat a été ouvert à la Chambre, je suis persuadé que plusieurs honorables députés ont visité leur circonscription électorale et qu'ils ont eu l'occasion de parcourir diverses régions du pays. Sans exception, presque tous ceux avec qui je me suis entretenu, indépendamment de leur opinion personnelle, quant au pavillon rouge ou au nouveau drapeau, d'un commun accord, je pense, m'ont tous assuré qu'ils espéraient une décision du Parlement.

Une chose qui, me semble-t-il, a son importance dans le rapport du comité, et qui donne beaucoup de poids à sa recommandation, c'est qu'il s'agit ici d'un drapeau approuvé par un organisme du Parlement. Ce n'est pas le drapeau d'un parti donné. Ce n'est pas le drapeau d'un seul homme. C'est la plus belle unanimité que nous ayons pu obtenir des membres de tous les partis représentés au Comité. Je sais que le rapport n'a pas rallié l'appui unanime du comité, ce dont nous sommes tous navrés. Mais, encore une fois, chacun respectait l'opinion d'autrui et nous étions convenus que, s'il n'y avait pas moyen de nous entendre, nous resterions du moins de bonne foi. Il me paraît juste de signaler, cependant, que le modèle à l'étude reçoit un appui au sein de tous les partis. Bon nombre de membres de l'opposition officielle ne sont sans doute pas disposés à l'appuyer. Mais il rallie des suffrages parmi leurs collègues, comme un peu partout à la Chambre. Il n'est certes pas exagéré d'affirmer, en tout cas, que c'est le choix du Parlement canadien et uniquement du Parlement canadien.

Je pourrais m'étendre là-dessus, mais à quoi bon? Plusieurs d'entre nous estiment que toute cette histoire du drapeau a nui à la réputation du Parlement actuel. Si nous avons pu consacrer autant de temps et d'efforts à discuter d'automatisation, d'enseignement et d'autres problèmes importants comme ceux-là, le Parlement actuel se serait peut-être signalé davantage. Nous savons, cependant, qu'il ne nous appartient pas d'en décider. Le premier ministre a décidé que nous en arriverions à une décision sur le sujet à ce moment-ci. Personne ne lui conteste cette prérogative. Plusieurs parmi nous croyaient que le moment n'était pas opportun de soulever cette question, mais le premier ministre a au moins eu le courage de s'attaquer à une question qui a été des plus contentieuses au Canada depuis bien des années.

[M. Scott.]

Je termine en répétant que cette recommandation résulte d'une étude sérieuse de la part de tous les membres du comité. Nous avons tenté d'entendre les avis exprimés par tous et d'en tenir compte. Il est regrettable que nous n'ayons pu faire l'unanimité, mais je crois que le dessin recommandé est bon et juste, et j'espère qu'avec le temps il sera accepté par le peuple canadien.

(Texte)

M. Marcel Lessard (Lac-Saint-Jean): Monsieur le président, en participant au débat, aujourd'hui, je voudrais tout d'abord dire à la Chambre combien j'ai été honoré de la confiance que m'ont faite mes collègues lorsqu'ils m'ont désigné pour les représenter au sein de ce comité.

J'étais d'autant plus heureux que j'ai réalisé l'importance du travail que serait appelé à accomplir ce comité, en tenant compte de toutes les difficultés auxquelles il était exposé.

Si l'on se rappelle tous les débats qui se sont déroulés et les opinions qui ont été émises au cours du débat qui avait précédé l'institution de ce comité, on comprend que ce n'est pas sans inquiétude que les 15 membres se sont réunis pour étudier ce sujet et tenter d'en arriver à une entente afin de présenter, aussi unanimement que possible, un modèle à la Chambre.

Ce travail, monsieur le président, les membres du comité s'y sont astreints pendant plus de six semaines, durant 45 séances d'une moyenne de deux heures chacune.

Personnellement, je pense avoir vécu là une formidable expérience, expérience humaine puisque pour 15 hommes, être enfermés à huis clos dans un appartement pendant une aussi longue période de temps pour débattre un seul sujet, c'est certainement une belle expérience, expérience très difficile mais très enrichissante.

Le débat a été intéressant parce que les membres du comité ont exprimé leur opinion en toute franchise. Et je tiens à exprimer mon appréciation à l'égard de tous et chacun des membres du comité pour la façon dont ils se sont comportés. Je pense qu'il est tout simplement malheureux que nous n'ayons pu en venir à une entente complète de façon à produire un rapport unanime, mais je ne crois pas qu'un membre du comité ait agi de mauvaise foi en s'opposant à l'unanimité. Tous ont exprimé leur point de vue verbalement et par leur vote. Ils étaient libres de le faire, c'était leur devoir, et je respecte l'opinion de chacun.

Aujourd'hui, monsieur le président, nous sommes appelés à accepter le rapport qu'a présenté le comité.